

Les subsides

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient reportés.

M. le Président: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—
LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS—LE
DÉTournEMENT DES FONDS DE DÉFI 86 EN FAVEUR DU
SECTEUR PRIVÉ

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville) propose:

Que conformément à l'article 82(12) du Règlement, la Chambre blâme le gouvernement de sa façon d'administrer les programmes de création d'emplois et plus particulièrement d'avoir détourné des organismes de service à but non lucratif en faveur du secteur privé, des fonds de Défi 86 prévus pour l'emploi des jeunes, ce qui a non seulement fait disparaître des services sociaux valables, mais aussi limité par la même occasion la création de nouveaux emplois et les expériences professionnelles pour les jeunes.

—Monsieur le Président, je viens de déposer deux pétitions protestant contre l'annulation de Katimavik, laquelle annulation a alerté l'opinion publique relativement à la politique ou plutôt à l'absence de politique gouvernementale concernant la jeunesse.

La motion que nous examinons aujourd'hui souligne l'étroitesse des vues du gouvernement à cet égard. Quand les députés ont soulevé des questions à la Chambre au sujet de la politique relative à la jeunesse, le gouvernement s'est contenté d'y répondre en énumérant ses programmes d'emploi et de formation. Je ne nie pas que ces programmes occupent une place importante dans l'élaboration de la politique relative à la jeunesse.

Je signale néanmoins que cette politique ne se limite pas à Défi 86 ou à la stratégie de Planification de l'emploi, mais que, comme le groupe d'étude néo-démocrate l'a bien souligné, de même que le comité sénatorial et bien d'autres, le problème

présente de multiples facettes. Nous devrions au moins accroître la participation des jeunes et leur donner les moyens de se faire entendre et d'établir leurs propres mécanismes qui leur permettront de dire leur mot au sujet des politiques qui touchent la jeunesse et l'ensemble des Canadiens.

● (1520)

De même, il est parfaitement clair que l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire est d'une extrême importance, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour tout le pays. Lorsque nous parlons du développement et des possibilités économiques, ainsi que de la politique économique du gouvernement, nous devons nous rendre compte que ce gouvernement n'a pas donné à l'enseignement l'importance qu'il mérite en ce qui concerne l'avenir du Canada et les besoins des jeunes.

Je ne ferais pas mon devoir si je ne faisais pas remarquer que le débat sur la politique concernant la jeunesse a entraîné beaucoup de confusion, non seulement au sujet de ses conséquences, mais aussi de l'endroit où elle s'élaborera. Après la découverte de la véritable raison derrière les activités du gouvernement pour la jeunesse—le recrutement de jeunes pour le parti progressiste conservateur—qui a entraîné de nombreuses critiques de la part des jeunes à l'égard d'une ministre de la jeunesse sans compassion, mais complaisante et incompétente, le ministère a été mystérieusement transféré au ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Une fois de plus, cela démontre de façon spectaculaire l'idée étroite que le gouvernement se fait d'une politique pour la jeunesse.

Je crois qu'il est bon de faire remarquer que lorsque nous avons demandé au secrétaire d'État du Canada (M. Bouchard), en comité, des précisions sur la politique du gouvernement à l'égard de la jeunesse qui devait être rendue publique à la fin de l'année financière, à la fin du printemps, à l'automne ou peut-être à l'hiver, il a dit qu'il ne savait pas. Il est à peu près temps, je pense, qu'on dise aux jeunes non seulement ce que la politique intéressant la jeunesse va être, mais où elle va être formulée, par qui et dans quel sens.

Nous voulons parler expressément aujourd'hui de la stratégie de Planification de l'emploi. Il ne s'agit pas vraiment d'une stratégie d'emploi, mais d'un programme destiné à assurer la formation. Je pense qu'on ne saurait mieux la désigner. Dès le départ, il faut préciser qu'il y a dans la stratégie de Planification de l'emploi beaucoup d'éléments que nous trouvons fort valables. L'idée est bonne à notre avis. Au plan théorique, il y a beaucoup de raisons de s'en louer. Le programme Intégration professionnelle et le programme Développement de l'emploi constituent d'excellentes idées. Nous sommes réservés quant au Programme d'aide à l'innovation, car nous ne savons pas ce que cela veut dire, et l'idée du programme Développement des collectivités nous paraît également embrouillée. Mais concentrons-nous sur l'application pratique de la stratégie.